

Beaucoup sont partis de l'île du Prince-Edouard pour Manitoba, et après avoir voyagé par toute cette province, ont finalement été s'établir dans le Dakota, où ils ont invité un grand nombre de leurs amis à les rejoindre. Mon honorable ami pour le comté de Prince (M. Hackett) doit savoir cela très bien, vu qu'un bon nombre de ces gens étaient de la partie du comté qu'il représente. Il y en a un grand nombre d'autres qui se préparent à partir—fait que je regrette sincèrement, car je ne fais pas ces remarques, dans un but politique. La masse de ceux qui partent sont du comté de Prince et du comté de Queen.

M. MACDONELL (Lanark). Il s'est fait une émigration considérable dans ma division électorale, bien que je ne veuille pas l'attribuer directement au gouvernement. J'ai été très-surpris d'entendre dire il y a quelque temps que plus de 90,000 personnes avaient émigré aux États-Unis; et pour constater le nombre des émigrants dans les campagnes environnantes de ma division, j'ai écrit à l'agent du Grand-Tronc, à Almonte, T. W. McDermott, afin de savoir le nombre de billets qui avaient été vendus. Cet agent est un conservateur, et mon adversaire politique dans les élections. Il m'a répondu qu'il avait vendu, durant l'année, 133 billets à des personnes allant au Manitoba, ou se rendant dans les États de l'Ouest. Je m'informai de l'agent combien de ces dernières étaient revenues au pays, et il me répondit que neuf ou dix étaient revenues du Manitoba et autant des États-Unis. Je mentionne simplement ce fait, non comme ayant aucun rapport avec la politique nationale, parce qu'il n'en a aucun. La population qui a laissé cette section ne l'a pas fait à cause de la politique nationale. Je dois donner crédit aux messieurs de la droite que pour ce qui concerne les habitants de la ville où je demeure, ils sont satisfaits de la politique nationale. Comme il y a neuf ou dix établissements manufacturiers dans cette ville, ils ont raison d'être satisfaits. Mais maintenant la population de la partie Est d'Ontario est très dense. Il y a peu d'espace pour les colons, et à mesure que la jeune génération grandit, elle cherche à s'établir ailleurs, dans des régions plus avantageuses. Les uns vont à Muskoka, les autres au Manitoba, et d'autres aux États-Unis.

La raison qui fait émigrer un si grand nombre de personnes aux États-Unis, vient de ce que les règlements concernant les terres ne sont pas aussi avantageux au Manitoba que dans le Dakota. Si la plus grande partie de notre population s'en va aux États-Unis, il appartient au gouvernement de trouver un moyen de l'en empêcher.

Comme la remarque en a été faite à la dernière session, les règlements concernant les terres dans le Nord-Ouest sont oppressifs, et des colons qui s'étaient rendus dans notre Nord-Ouest, ont traversé la frontière pour s'établir dans le Dakota. Ce sont des faits auxquels le gouvernement doit remédier. Je fais cette observation, non par esprit de parti, mais simplement pour démontrer que nous devons faire quelque chose pour notre population.

Si l'honorable député pour Renfrew-Nord (M. White) allait dans la partie sud de son comté, il constaterait que là la population s'en va par centaines dans les États de l'Ouest, leurs terres étant absorbées par les hypothèques. Il n'est pas juste d'accuser l'opposition de manquer de patriotisme, et de décrier son pays quand elle signale ces maux au gouvernement.

Quand le ministère Mackenzie était au pouvoir, et que l'opposition d'alors attirait l'attention sur l'émigration aux États-Unis, je ne me rappelle pas qu'on l'ait accusée de manquer de patriotisme.

C'était un devoir patriotique de l'indiquer, pour qu'on portât remède; et les membres de la présente opposition manqueraient à leur devoir et à leur mandat s'il n'attiraient pas l'attention du gouvernement sur ce mouvement des canadiens vers les États-Unis que tout le monde déplore.

M. SPROULE. Il est assez singulier que toutes les données concernant l'émigration aux États-Unis vien-

nent des honorables membres siégeant à la droite de l'Orateur. La plus grande partie des membres de cette chambre ne sont pas aussi bien renseignés.

J'en conclus que ceux des honorables membres qui ont remarqué cette émigration dans leur localité, sont devenus eux-mêmes agents d'émigration en faveur des États-Unis. Je puis attester qu'en ce qui concerne mon propre comté, il n'y a pas eu cette émigration dont on a parlé. Il y a quelques années, alors que le pays déperissait graduellement, alors que notre revenu diminuait, que notre dette augmentait, et que notre commerce souffrait, alors que notre population ne pouvait pas se procurer le pain qu'elle cherchait, l'émigration vers les États-Unis commença à se faire; à cette époque, la population qui manquait d'ouvrage ici ne se recrutait pas parmi la classe des agriculteurs, mais parmi celle engagée dans les différentes industries manufacturières; en ce même temps-là, les industries manufacturières aux États-Unis commençaient à décliner.

Maintenant que la prospérité est revenue, et que ces manufactures ont repris leur activité, ceux de nos compatriotes qui ne trouvent pas d'emploi ici s'en vont aux États-Unis.

Il y a quelques années, on pouvait facilement engager des hommes dans mon comté pour \$1.00 ou \$1.50 par jour, tandis que les années dernières, ces mêmes hommes gagnaient \$1.75, \$2.50, et même jusqu'à \$3 00 par jour, et il était difficile de s'en procurer, même à ces prix. Si, comme l'honorable député pour North Norfolk l'a dit, 19 pour cent de la population de sa localité sont passés aux États-Unis, et que chaque homme représente pour le pays une valeur de \$40.00, je pense que l'honorable monsieur devrait avoir une juste réclamation contre le gouvernement des États-Unis, quelque chose comme \$60,000, pour avoir, par son éloquence induit un si grand nombre à émigrer dans ce pays. Les honorables membres de l'opposition devraient se faire ce raisonnement: si leur partisans, se fiant à leurs discours, continuent à émigrer, il arrivera bientôt qu'ils n'en trouveront pas assez pour se faire élire, et ils seront obligés de rester chez eux. Quelques-unes des méthodes employées dans cette Chambre pour prouver que le peuple s'en va, sont quelque peu nouvelles. Le dernier orateur a prétendu que le nombre de billets de passage vendus était un preuve du nombre de nos compatriotes qui s'en vont. Il est bien connu que si une personne achète un billet pour Détroit, ou pour quelque endroit dans l'ouest de l'Ontario, elle paiera plus cher, en proportion, que si elle l'eut acheté pour Chicago. La conséquence est qu'un grand nombre de personnes achètent des billets pour une distance plus éloignée, et une fois rendus à leur destination, elles revendent leurs billets. Je pense que cet usage peut expliquer en grande partie le nombre de billets vendus pour les États-Unis. J'ai traversé la frontière quarante ou cinquante fois, et j'en suis encore à apprendre qu'il se trouve des gens qui essaient de se rendre compte du nombre de personnes qui se rendent aux États-Unis ou à Manitoba. Il est très rare que l'on demande à un passager où il va. Mais presque chaque train qui se dirige vers l'ouest est infesté d'agents d'émigration travaillant en faveur des États de l'ouest, et je suis porté à croire que c'est plutôt aux moyens qu'ils prennent pour répandre leurs informations, qu'est dû, en grande partie, le courant de l'émigration qui se porte de ce côté là.

On doit se demander raisonnablement la raison de cette émigration. Les honorables messieurs de l'opposition prétendent que c'est dû à la politique nationale. S'il en était ainsi, ils quittent un pays dont le tarif n'est que de 20 pour cent, pour un autre dont le tarif est de 40 à 45 pour cent.

L'on a aussi prétendu que les règlements concernant les terres étaient préférables aux États-Unis que chez nous. Ce n'était pas là la manière d'argumenter de ces honorables messieurs, il y a quelques semaines, lorsqu'ils voulaient démontrer que le syndicat ferait considérablement d'argent avec les terres qui leur étaient concédées. Ils alléguaient que, bien que les terres des États de l'ouest fussent beau-